

Grand Armagnac : Les Jeunes Sapeurs-Pompiers ont passé des épreuves du brevet



Grand Armagnac : Les Jeunes Sapeurs-Pompiers ont passé des épreuves du brevet

Samedi, à Cazaubon, toute la journée, les six jeunes sapeurs-pompiers (JSP), de la section Armagnac, ont passé des épreuves du Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Ces épreuves du brevet sont une étape importante puisqu'elles concluent les trois années de leur formation et sont une partie du brevet JSP. Ces six adolescents très motivés et volontaires ont suivi durant ces trois dernières années, au centre d'Eauze, une formation sportive, théorique et pratique, tous les samedis matin, hors vacances scolaires. De plus, ils ont participé aux compétitions sportives des JSP.

Très bien encadrés par leurs pairs, leur formation JSP leur a donné de nouveaux savoirs, un savoir-faire en matière de sécurité et dans des activités opérationnelles, notamment dans la lutte contre les incendies, les secours à personnes, ainsi que la protection des biens et de l'environnement. Ils ont également appris à évoluer au sein d'une équipe, et à partager des valeurs de solidarité et de civisme.

Le jour de l'examen, un programme chargé sur la pratique les attendait. Dès 8 heures, les candidats se sont retrouvés au centre de secours de Cazaubon, puis se sont rendus à la coopérative Vivadour, pour y passer les diverses épreuves qui portaient sur des situations opérationnelles notamment mettant en œuvre le lot de sauvetage, le maniement des échelles et du groupe électrogène.

L'après-midi, c'est au collège du Lac de l'Uby, que s'est déroulé l'exercice incendie en milieu urbain. Durant tous ces exercices, les six jeunes, avec assurance, ont témoigné de leurs acquis, sous le regard très attentif de leurs pairs et de leurs examinateurs, notamment le commandant de la compagnie Armagnac Jean-Michel Belloc, le lieutenant Guy Cavillon, président de l'Association départementale des jeunes sapeurs-pompiers (ADJSP), le capitaine Thierry Couffinal, responsable du service formation sport et représentant le directeur départemental, Hervé Gauzère, chef du CIP d'Eauze, le lieutenant Patrick Caumont (UP ADJP), l'adjoint au chef du centre de Cazaubon, l'adjutant Nicolas Py, ainsi que l'adjutant Manuel Canovas, membre ADJSP, ainsi que le lieutenant Fernand Lamazou.

Le brevet JSP est un atout majeur pour devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel. Il est aussi particulièrement apprécié dans le monde du travail, permettant d'intégrer des équipes de sécurité.